

Cette Commission administrative Paritaire Centrale (CAPC), présidée par M. DELMAS (SRHC), concernait le traitement de mesures d'ordre individuel. Mais elle fut aussi l'occasion de s'informer des avancées de nombreux dossiers : concours, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et Complément Indemnitaire Annuel (CIA), recrutements, avancements Hors Classe (HC), etc.



DES ÉTAPES FRANCHIES MAIS ENCORE UN LONG CHEMIN À PARCOURIR

IEF 29 Juin 2017

Proposition de prolongation de stage

1 demande de prolongation de stage est présentée en CAP, cette demande a été rejetée et un avis favorable à la titularisation, unanime de la CAPC, a été donné.

Titularisations (stagiaires concours 2016)

Avis favorable également à l'unanimité pour les 44 autres propositions de titularisations proposées par l'administration.

Demande de disponibilité

Une seule demande pour convenance personnelle est présentée et acceptée à l'unanimité.

Demande de détachements

3 demandes de détachements entrants sont acceptées à l'unanimité.

1 demande de détachement inter MinArm (Ministère des Armées) est également acceptée à l'unanimité.

Recours CREP

5 recours en CREP sont présentés. Certains points des demandes de révision sont acceptés à l'unanimité, d'autres refusés par les représentants des employeurs.

En conclusion, des avis partagés pour 3 des dossiers et un avis unanime pour le 4 ème.

Le 5^{ème} fait l'objet d'un renvoi à la CAPC d'octobre.

Recours en RTS

2 recours en RTS sont présentés. Ils obtiennent un accord de principe de la CAP pour une attribution exceptionnelle de RTS au titre de 2016. Ces dossiers seront regardés à la prochaine CAP d'octobre pour convenir de la quotité de RTS attribuables.

Suites de CAPC

Nous avons une nouvelle fois dénoncé le retour d'un non-respect par certains employeurs des décisions de la CAPC relatives aux recours en CREP. Nous avons également dénoncé l'absence de retour « employeur » sur des recours en CREP étudiés par la CAPC de décembre.

Questions diverses

Vos élus ont profité de cette CAPC pour approfondir les sujets qui vous préoccupent et dont vous leur avez fait part.

CIA:

La mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est plutôt complexe avec un timing contraint. Comment garantir le respect des quotas d'attribution pour les établissements concernés par des effectifs réduits ?

Pour les petits effectifs, le regroupement avec d'autres corps sera possible (circulaire du 22 juin sera transmise aux élus le 29/06).

Le système est critiquable quant à son mode d'application.

Une évolution est envisagée pour 2018.

RIFSEEP et IFSE

Erreur dans le montant d'IFSE versée ?

C'est peut-être votre cas si vous constaté que l'IFSE qui vous est versée est inférieure au montant attendu. Peut-être avez-vous été en arrêt maladie pendant la période de référence utilisée par l'administration pour réaliser son calcul. L'IFSE a été calculée sur la prime de rendement de septembre 2016, ce qui a généré une perte pour certains agents qui avaient été absents, n'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux pour vous aider à faire corriger cette anomalie.

Recours groupe IFSE

Ce point ne pourra pas être traité en CAP au motif que ce qui est lié à l'indemnitaire ne passe pas en CAP. Vos élus continueront à intervenir pour faire changer d'avis la DRH-MD.

Les chiffres des recours engagés : non connus, d'au





tant que la DRH-MD n'a connaissance que des recours pour lesquels les employeurs ont émis un avis favorable.

Comment pallier aux défauts des classements de groupes IFSE ?

M. DELMAS propose un RETEX après un an pour révision de la cotation des fonctions.

Vos représentants *CFDT/CFTC* considèrent que la prise en compte de l'expérience professionnelle définie dans la Circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel a été occultée lors de l'attribution des groupes IFSE au Ministère des Armées (MinArm).

Bilan mobilité

Les élus demandent la présentation d'un bilan annuel des mutations, avec présentation des groupes IFSE de départ et d'arrivée. M. DELMAS concède que cela n'est pas impossible mais que cela doit être demandé aux CMG.

Les élus demandent également un point d'actualité sur la répartition des IEF par groupe IFSE au 1^{er} janvier 2017 ce qui permettra d'obtenir un point de référence pour des comparaisons ultérieures.

Il semblerait qu'Alliance ne ressorte pas le groupe IFSE, le SIRH doit évoluer...

L'Etat-Major de la Marine indique de son côté un gain de 2% en groupe 1 suite aux recours des agents.

Tickets mobilités attribués : pas de retour particulier mais pas de constat de mobilité particulièrement active.

Les spécialités ouvertes aux concours sont réduites mais elles correspondent aux besoins des employeurs.

Nous insistons sur la contrainte du passage des oraux à Lyon et qui pose le problème du dédommagement de la nuitée souvent nécessaire. L'administration s'engage à envisager une solution.

Vos représentants *CFDT/CFTC* demandent un affichage de la localisation des postes au moment des inscriptions aux concours. La réponse qui nous a été faite est « les postes vacants ne sont pas connus au moment de l'inscription aux concours : les besoins évoluent en cours d'année. Les postes vacants difficiles à pourvoir sont ceux attribués par concours et aux militaires qui

basculent en tant que civils sur un poste 4139-2, impossible pour les RH de prévoir l'attribution à l'avance. La nomination sur place n'est pas possible pour les lauréats du concours, c'est le risque du jeu. ».

Sauvadet versus concours:

Il est précisé par M. Delmas que le dispositif Sauvadet propose un examen de titularisation et non un concours, le nombre de postes ouverts correspond au nombre de candidats potentiels.



Comme dit en avant-propos, des avancées pour les IEF mais encore un long chemin à parcourir.

L'actualité budgétaire de la France nous fait craindre un avenir plutôt incertain pour les CTD et IDEF qui espèrent passer HC, il faut que le texte soit validé par la Fonction publique avant la fin de l'année.

La prochaine CAPC du 12 octobre traitera néanmoins du changement de grade pour l'avancement des IEF en IDEF.

Le RIFSEEP pourrait ne pas être maintenu, les cabinets sont en phase d'observation, après la perte des RTS pour lesquels un recours était possible même si trop peu souvent gagnables, le CIA a le mérite d'exister même si sa clé de répartition est perfectible, vos représentants resteront vigilants.

Vos élus *CFDT, CFDT/ANPIT* et *CFTC* restent à votre écoute et à la défense des IEF! N'hésitez pas à les contacter pour toute question.

Manuel Poulain *CFDT/ANPIT*: manuel.poulain@anpit.fr

 $\label{eq:didier_lenfant} \textbf{Didier}. \textbf{Lenfant@intradef.gouv.fr}$

Jean-Michel Coursac CFDT: jean-michel.coursac@intradef.gouv.fr

Corinne Serra CFDT: corinne.serra@intradef.gouv.fr